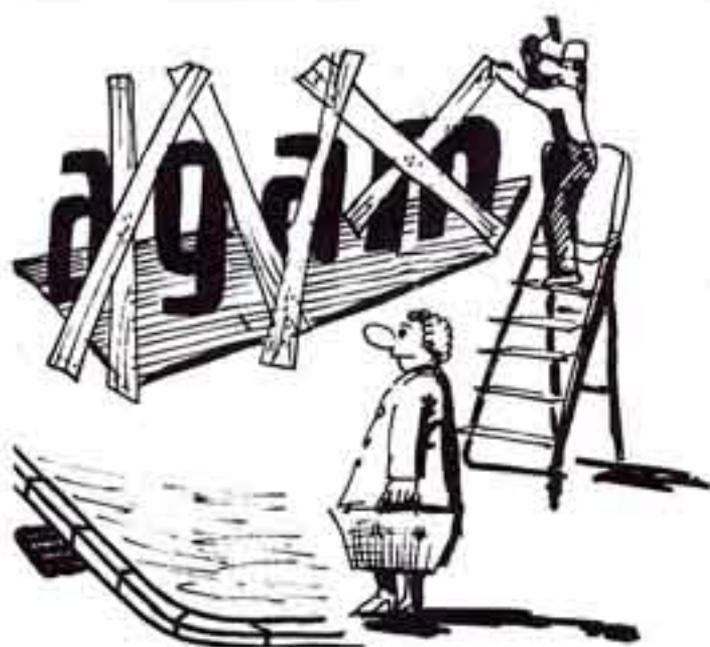


Premières Nouvelles de la Krutenau

N°13

3,00 F

nov - dec 80 - janv 81



L'AGAM EST PARTI... NULLE PART



TRANSPORTS
URBAINS



D'R MESSTI
IN D'R KRUTENAU



LES IMMIGRÉS
A LA KRUTENAU



Au palmarès des transports urbains, il fallait un dernier : ce fut Strasbourg



Le stationnement en surnombre d'automobiles dans le quartier est devenu une réalité, l'espace de la dernière décennie. Rien n'indique que le phénomène soit à son apogée si la municipalité avec son dévouement sans borne aux bonnes causes commerciales se laisse encore aller à quelques gares routières.

Des voitures, il y en a ! A certaines heures, à ne plus savoir qu'en faire, à ne plus savoir où stationner sa voiture, pensent des riverains, des personnes qui viennent travailler dans le quartier ou au centre-ville, celles qui viennent y effectuer des achats.

La principale, pour ne pas dire l'unique solution que la ville proposerait pour résoudre le problème est la construction de silos à voitures. Toujours ces silos : celui de la cour des Bœufs qui se précise, ceux de la rue de Schaffhouse, de la place des Bâteliers et de la place des Orphelins. Ces solutions à vrai dire n'en sont pas : les silos ne sont pas destinés à résoudre le problème du stationnement actuel, mais à favoriser l'accès au centre-ville, c'est-à-dire augmenter la capacité d'accueil d'automobiles.

Comment stationner plus et toujours plus près du centre-ville ? se demande la municipalité. Le CARDEK ne veut pas répondre à cette question, car il n'y a pas de bonnes réponses. Avant la gare routière, place d'Austerlitz, il y eut en 1975-76, l'aberrante gare routière, place Sainte-Madeleine, dont il ne reste aujourd'hui que les WC publics (fermés) ; avant le projet de silo, rue de Schaffhouse, il y eut le ridicule parking payant, place des Orphelins.

S'il y a des solutions, elles sont d'un autre ordre, et à long terme, car à Strasbourg on est allé déjà beaucoup trop loin dans la frénésie du tourisme et du commerce qui écrase tout sauf les prix.

Ces solutions supposent une autre conception du développement de la ville et des moyens de s'y déplacer :

- en décentralisant les commerces, les administrations, les activités culturelles

chaque fois que c'est possible, chaque fois que c'est utile ;

- en favorisant les déplacements en vélo, en mobylette et par les transports en commun urbains.

Ces transports urbains, peut-être, avec la popularisation de la voiture individuelle, les avait-on enterrés trop vite. L'embouteillage actuel nous indique pourtant qu'ils n'avaient pas fait leur temps ; à Strasbourg, on avait surtout, encore plus qu'ailleurs, oublié de leur donner la priorité.

Dans son numéro du 6 au 12 octobre 1980, l'hebdomadaire *le Point* a publié les résultats d'une étude qui tend à mesurer la valeur respective des transports urbains en commun dans 20 villes françaises de plus de 15 000 habitants. Pour cela, l'étude retenait 5 critères : la distance parcourue, la densité du réseau, le prix du ticket, la longueur des couloirs réservés, l'âge moyen des autobus. Cette étude donne lieu à un classement : Dijon suivi de Reims arrivent nettement en tête ; Grenoble, Nantes, Rennes et Toulon ne sont pas trop distancés, et Strasbourg est un indiscutable bon dernier.

Certes, à ce genre de palmarès, il faut un dernier. Si Strasbourg avait figuré en meilleure position, le fonctionnement des transports en commun dans notre ville n'en aurait pas été amélioré pour autant.

Mais cette dernière place peut au moins avoir une utilité : celle de démontrer que la situation strasbourgeoise n'est pas irrémédiable, puisque des villes comparables arrivent à un meilleur fonctionnement de leur service de transports urbains. La comparaison peu avantageuse de la situation à Strasbourg avec celles d'autres villes, aura-t-elle également l'avantage d'interpeller les élus et les administrateurs de la CTS sur la nécessité de repenser le problème ? On pourrait l'espérer, mais pas aller jusqu'à s'illusionner. Directement ou non, une réponse est déjà venue dans la presse régionale le 10 octobre par les administrateurs et la direction de la CTS : « La CTS transporte 40 millions

de personnes par an. Proportionnellement, un des chiffres les plus élevés de France. Cela représente de 120 000 à 150 000 passagers par jour pour un réseau de 175 km. » Vrais ou faux ces chiffres ?

Vrais probablement. Mais l'important et le danger, ne sont-ils pas ce que l'on veut leur faire dire... que tout va bien ou presque. Ces chiffres, pour éblouir le profane, ne rappellent que trop les millions de l'opération programmée de restauration du quartier que ne manque pas d'agiter la municipalité et qui sont sensés mesurer la réussite de l'opération et du même coup, gommer les problèmes sociaux posés.

S'il s'agit de réconcilier les transports urbains et les habitants de l'agglomération strasbourgeoise, comme disent le vouloir les responsables de la CTS, ne vaut-il pas mieux aborder publiquement les problèmes, y compris sous leurs aspects négatifs.

Car, il y a nécessairement des problèmes puisque les Strasbourgeois payent deux fois plus cher leur ticket que les Dijonnais ou les Rémois pour prendre des bus sur un réseau qui assure une moins bonne desserte et dont la fréquence est moindre également ! Ce prix plus élevé, permettrait-il à la CTS de s'en tirer financièrement ? « Même pas ! » répond *le Point* : « A Strasbourg, les recettes ne couvrent que 57 % des dépenses ».

Alors, puisque, en plus du ticket très cher et du déficit, nous payons dans notre vie de tous les jours les carences des transports urbains, n'est-on pas en droit d'attendre quelques explications plus conformes à l'état réel dans lequel a été laissée la compagnie strasbourgeoise et sur ses projets ?

Des projet qui nous annoncent bien sûr un avenir meilleur ! Le plus ambitieux est le tramway : un couronnement des efforts de la CTS, annonce le *Nouvel Alsacien*. Un couronnement dont on sait surtout qu'il coûtera très cher.

Joël Colla

PETITES ANNONCES GRATUITES

Vous voulez passer une petite annonce dans le prochain numéro des Premières Nouvelles de la Krutenau. Alors envoyez nous le texte au 16, rue de l'Abreuvoir ou téléphonez à A. Junod au 35.54.23. D'autant plus que c'est GRATUIT...

Cherche cuisinière à gaz, 4 feux. Prix maximum : 300 F ; s'adresser à M^{me} Pardo, 16, rue de l'Abreuvoir.

Cours de flûte à bec tous niveaux ; s'adresser à Claire Chevallier, 18, quai des Pêcheurs.

Chat noir aimant la Krutenau cherche nouveau maître cause déménagement ; s'adresser à Isabelle Becker, 3, rue des Balayeurs.

DES LOCAUX DANS LE QUARTIER

Au 13 rue du Général Zimmer (à côté de la place du Foïn) le CARDEK dispose de 2 grandes salles et d'une petite. Si vous désirez les utiliser adressez vous à la permanence du CARDEK. Participation aux frais : 20 F la demi-journée ou la soirée.

PERMANENCE DU CARDEK

L'évolution de la Krutenau amène son lot de problèmes quotidiens :

- les loyers
- le logement
- les travaux
- la circulation
- les droits des locataires

Mais au CARDEK il y a aussi de la place pour faire un journal, des fibres, de la couture, de la musique, des projections de films ou simplement pour discuter...

Wässle, Marmoutier, Zäwre, Mutzig, Owerhoffe, in Strossburi, Scheligg, Bisch, Nejdorf (do isch als ä grosser Messti g'sin, jetzt isch kenner meh). Drewe, off d'r Musau, isch als fuer sich g'sin. Jetzt steht grad so viel wie do: drei Ständ un zwei Karussel. »



Un Früehjer, wie isch's zue gänge?

«S'isch als Läwe g'sin, uff'm Messti! Do, vom Sunneplätz hinde, biss nuff, uff d'place d'Austerlitz sin Ständ g'stände; rewer un drewe, uff jedre Sitt vo d'r Stross: Autoscooter, Karussel, Schiess Ständ, Bombomständer, Loterie met Vejele, Loterie met Fauteuil, Loterie met G'schirr; alles mæjliche. Do isch als ebs umg'stetzt worr d'Wirtschaft sin alli offe g'sin; henn Tisch un Stüehl herrüss g'mächt. Hit mache se züe wenn d'r Messti kommt. Krütenauer, wo komme sin un nemmi do wohne, die henn g'saat:

"Mer henn welle de Krütenauer Messti gücke, äwer de greisch nit ä mohl ä Seidel zu drinke, des isch ä rudiger Messti!"

Musik, Cervelas-Salad un Rossbiff

«Früehjer, in jedre Wirtschaft isch Musik g'sin, eweräll am Messti isch Musik g'sin, do, do, do, un dert hinde, am Hechdel. Sie henn als Musiker g'het; do het als d'Schälma g'spielt, do het als de Ritter Louis, Bandonium g'spielt, miner Männ het als Musik g'spielt in d'r Stadt Zürich oder im Sterne vorne, im Fehschel, au.

S'isch eweräll Bäl g'sin. D'Litt henn gedanzt uff'm Trottoir, uff d'r Stross, eweräll! Un s'isch nie ke Kräch g'sin. Volli besch als g'sehn rummlaufe; do sin fäschd alli Wiewer voll g'sin, jedi zweit wo durich geloffe n'isch:

"Dü, Lisel, hesch dü au ä Kischt?"

Net? Wenn sie eins gedrunke henn, hoppla! henn sie eini uff'm Däch g'het. Zell Dür's het's noch stärick's Bier genn, nit wie Hitt. Ah jo! d'*Hoffnung ewerhaupt. Früehjer, um des Zitt sin d'Litt erscht recht läwendig worre. Wenn sie vo d'r Arweit komme sin, henn sie sich gewänsche, ä bessele anderscht ängezöjje un sin off d'r Messti komme. No hänn sie als ä Rossbiff, oder ä Cervelas-Saladel g'esse in d'r Wirtschaft, un hoppla! »

Ja, früehjer isch's scheener g'sin!

«Hit isch gâr nix meh los! Ja, ja! S'isch nemmi scheen, gâr nemmi schoen. Wie off'm Christkindels'Märck, die alte Litt wo ich seh als durich laufe, no gücke se newer un rewer un Lächle fuer sich, no denk ich als: jaa, die erinnert sich au an Früehjer, wie s'isch g'sin! Ich weiss noch, miner Bábbe het als g'saat:

"Früehjer isch's als scheener g'sin."

Un jetzt komm ich un sing des selwe Liedel! Hit z'Owe mues alles ingepackt sin un morije um des Zitt steht d'r Ständ wedder in Scheligg... Ja, s'geht immer widerscht... »

Allé, au r'voir Madàm, s'nüchste Jahr wedder, hoffe m'r! Wenn numme noch Plätz do isch fuer de Messti!

A jedes Viertel sott freiji Plätz henn, fuer spiele, dänze, Messti mache; d'r no wür vielleicht wedder ebs los in d'r Stadt, ebs anderscht äs nur schaffe, Auto parkiere, inkaafe un schloffe. So freiji Plätz kenne d'Stadt un d'r Messti rette. As m'r net ä mohl brüche saawe:

"Jaaa! Früehjer isch's scheener g'sin, wo's als noch Messti gen het!"

Note: *Bière Espérance.



Et en français, pour résumer.

La fête foraine est une ancienne fête populaire. La doyenne des fêtes foraines en France est la foire du Trône avec 1 023 années d'existence. Le monde forain rassemble quelque 25 000 artisans à travers la France et plus de 20 000 établissements forains du marchand ambulant au plus gros manège.

A Strasbourg, à la Krutenau, comment se porte le Messti?

"Mal, très mal", d'après les dires d'une foraine qui tient un stand de confiserie au Messti à la Krutenau.

"Les gens restent à la maison devant la télé. Ceux qui ont des voitures vont à la campagne. Le Messti n'intéresse plus les gens, surtout les jeunes que ce soit à la ville ou à la campagne. Même la fête de la Saint-Jean au Wacken ne marche plus: dépenses énormes et recettes zéro. A la Krutenau, ça marche encore pas trop mal. Mais il n'y a plus beaucoup de Krutenauer et d'enfants dans le quartier."

Le Messti devient de plus en plus petit

"Il n'y a pas de place, les voitures sont partout. La ville nous supprime les anciennes places de Messti pour des parkings ou des immeubles. Si vous saviez toutes les démarches que nous avons faites pour obtenir de nouvelles places. La place de l'Etoile, c'est nous les forains qui l'avons piochée et aplaniée sous l'occupation. Avant, c'était un terrain défoncé. Maintenant, c'est la ville qui l'a, et nous, nous devons demander et payer pour nous y installer."

A l'âge de douze ans derrière le stand de confiserie

"Et avec tous ces impôts, patente, TVA que l'on doit payer, on arrive plus à joindre les deux bouts. Et quand on réclame aux impôts ou à la mairie, ces messieurs disent: "Arrêtez, faites autre chose". C'est vite dit. Depuis l'âge de 12 ans, je suis sur les places de fêtes foraines dans tous les coins d'Alsace. Alors que voulez-vous que je fasse d'autre. A mon âge c'est encore plus difficile."

Et le Messti autrefois

"Ah, il y avait une sacrée ambiance. Il y avait des stands de la place du Soleil (rue de Rome) jusqu'à la place d'Austerlitz, des autoscooters, des manèges, des loteries. Les restaurants étaient tous ouverts avec tables et chaises sur le trottoir. Il y avait des musiciens, on dansait dans les rues, partout. Et il n'y avait jamais de bagarres, des gens saouls oui, cela ne manquait pas, les femmes étaient presque toutes saoules, il suffisait d'un verre et hopplà!

Aujourd'hui les restaurants sont fermés quand nous arrivons. C'est bien triste. Autrefois la vie était plus belle. Je me rappelle, mon père disait parfois "autrefois, la vie était plus belle", et maintenant je chante la même chanson. Enfin, demain à cette heure, on sera à Schiltigheim, ça continue..."

"Au revoir, madame la foraine, à l'année prochaine, j'espère. Eh oui, autrefois, c'était bien. Il n'y avait pas de voitures, on jouait, dansait, faisait la fête sur la chaussée. Aujourd'hui chaque place, chaque coin est occupé par les voitures. Les villes et les promoteurs immobiliers ont un œil sur chaque placette dans la ville et surtout à la Krutenau. Il faut une place libre dans chaque quartier à la disposition des habitants pour danser, faire la fête, pique-niquer..."

Pour que la ville ne soit plus un endroit que l'on ne fait que traverser en se protégeant des voitures et que l'on fuit à chaque moment libre.

Ces places libres pourront sauver la ville de l'étouffement et la fête foraine d'une mort certaine.

Pour qu'on ne dise pas un jour: «Autrefois c'était mieux quand il y avait encore le Messti».

L'assemblée générale du Cardek

Le 11 octobre dernier, un samedi après-midi, une trentaine, presque tous les habitués sont venus s'enfermer pendant 5 heures au 13, rue du Général-Zimmer pour une réunion de travail un peu officielle: l'assemblée générale du CARDEK.

Le local était décoré avec des affiches posées par les jeunes qui le fréquentent habituellement. Dans la pièce voisine, celle qui ouvre directement sur la rue, on avait disposé des photos de la Krutenau. Plusieurs d'entre nous avaient apporté gâteaux et café pour le goûter.

Le but de l'assemblée générale était de faire le point sur les différentes activités de l'association (rapport d'activité et rapport financier) d'en débattre et de préciser les orientations à poursuivre. Les débats furent d'autant mieux préparés qu'ils eurent lieu après chaque exposé des rapports des différents groupes de travail qui s'étaient réunis la semaine précédente:

- circulation et transport;
- logement et concertation;
- vie de quartier et animation;
- information.

Circulation et transport

Suite à une série d'actions dont celle concernant le refus de la gare routière de la place d'Austerlitz, le CARDEK a engagé une réflexion avec d'autres associations sur les problèmes de circulation.

Il y a deux façons de réagir, complémentaires:

A court terme, s'opposer au projet de voie rapide dans le quartier en recherchant des contre-propositions, rejeter le stationnement nécessaire au centre-ville sur la place de la Bourse ou la place de l'Etoile. A long terme: remettre en cause le développement du centre-ville et promouvoir une vie sociale décentralisée, développer les transports en commun et les liaisons inter-quartiers.

Une discussion s'engage sur l'importance pour les résidents d'utiliser la voiture individuelle.

Logement et concertation

Depuis un an, le CARDEK fait partie d'un groupe de travail sur le logement à la Krutenau dans le cadre de l'opération programmée avec la ville, l'ARIM, les HLM, l'ANAH et la SERS. Ce groupe appelé Cellule technique Krutenau se réunit théoriquement tous les 2 mois; c'est l'occasion d'une part, d'être mieux informé des projets de la ville, d'autre part, de soulever les problèmes qui se posent ainsi que les critiques que nous avons à formuler.

Par ailleurs l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, organisée par la ville de Strasbourg à la Krutenau, se terminera théoriquement fin 1980; mais plusieurs chantiers se prolongeront en 1981. Un projet actuel consisterait à évaluer le résultat de l'opération programmée plus particulièrement sur le maintien des habitants ou leur départ du quartier, ce à partir des immeubles où les travaux sont terminés.

Vie de quartier et animation

Les deux équipements socio-culturels que la ville a prévus à la Krutenau comme action d'accompagnement de l'opération programmée semblent échapper aux habitants.

L'ACRA installée dans l'ancienne école Saint-Guillaume ne met à la disposition des habitants qu'une grande et une petite salle et refuse toutes les activités bruyantes.

L'ancien cinéma Podium, dont les travaux sont en cours, deviendra le Centre régional du jeune public.

Nous continuerons à demander à ce que ces équipements répondent aux besoins du quartier: demande de locaux

exprimée par plusieurs groupes de musique, demande de lieux de fête (repas, bal), manque d'équipement médico-social.

Parallèlement, au 13, rue du Général-Zimmer, le CARDEK loue un 3 pièces au rez-de-chaussée (avec cave) depuis près de 2 ans: la cave a été aménagée pour la musique. Les autres locaux servent pour des groupes d'adolescents des activités d'animation avec les enfants, des ventes de vêtements et commencent à être utilisés pour des cours de couture et bientôt, pour l'entraide scolaire.

L'information

Le principal moyen d'information du CARDEK est bien sûr les Premières Nouvelles de la Krutenau qui paraissent environ tous les 3 mois, et ce depuis environ 4 ans. Les Premières Nouvelles de la Krutenau présentent les activités et idées du CARDEK et informent sur tout ce qui se passe dans le quartier.

Suit une discussion sur la méthode de travail du CARDEK.

Les membres "très actifs" de l'association se réunissent depuis des années chaque lundi soir; d'autres ne participent qu'à des activités ponctuelles (fêtes, troc, etc.). Or, les problèmes abordés sont de plus en plus variés et nécessitent de plus en plus de réunions spécialisées. Cela nécessite aussi que plusieurs personnes prennent la responsabilité de certaines activités: animation au 13, rue du Général-Zimmer, journal, bilan social, cellule technique...

Une discussion sur ce thème devrait avoir lieu prochainement pour définir les moyens de travail les plus adéquats pour le CARDEK.

L'assemblée générale s'est terminée à 19h, après les élections du conseil d'administration, 7 personnes qui représentent l'association devant la loi.

Petites nouvelles de la Krutenau

Permanences juridiques gratuites

Un avocat est à votre disposition chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 au 16, rue de l'Abreuvoir pour vous aider à résoudre gratuitement vos problèmes juridiques de tous ordres. Alors n'hésitez pas...



Troc de trucs

et trucs à troquer...

Le marché du Troc est revenu sur la place des Orphelins le samedi 25 octobre. Malgré le mauvais temps, de nombreux trucs ont changé de main.

Troqueurs de la Krutenau, rendez-vous chaque premier samedi du mois pour troquer vos trucs.

Souvent reliés entre eux, les logements de très basse catégorie, les immigrés verront-ils leur situation s'améliorer avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat? Aux vues de certains exemples spécifiques, on pourrait penser que oui, mais à regarder d'une manière plus globale, il semble que leur maintien dans le quartier est parfois compromis.

Au 15b et c de la rue Fritz, restaurés par les habitations populaires, 6 familles d'origine étrangère, sont venus s'installer sur un total de 8 appartements. Ils venaient tous du quartier, mais habitaient, soit des logements en mauvais état, soit trop petits. Les logements sont

tous équipés (salle de bains, chauffage individuel au gaz), leurs loyers sont relativement bien adaptés à leur situation sociale et familiale par le versement de l'aide personnalisée au logement. La seule question qui reste en suspens, elle est de taille, quelle sera leur situation dans 9 ans, quand prendra fin la période du conventionnement?

Autre réussite due à l'opération programmée: le 16, rue de l'Abreuvoir où les compagnons bâtisseurs et la volonté de la propriétaire Mlle Schmitt ont permis de maintenir tous les locataires immigrés dans leurs immeubles après les travaux.



Le 16, rue de l'Abreuvoir:

un immeuble habité par des immigrés

Les immigrés comme locataires

Il y a parmi eux des gens honnêtes et des gens malhonnêtes, des soigneux et des négligents, comme parmi la population autochtone. Il y a pourtant des problèmes qui leur sont particuliers et qui expliquent que, tout en n'étant nullement racistes, beaucoup de propriétaires refusent de leur louer.

- Les problèmes sont à peu près les nuls avec les Espagnols et les Portugais;
- j'ignore ceux qui peuvent poser les Africains noirs et les Turcs;
- mais les problèmes que posent les Nord-Africains sont nombreux: ils tiennent à des habitudes de vie différentes, à des habitudes de penser différentes, à des ignorances en dehors même d'une médiocre connaissance de la langue.

Les habitudes de vie

Le sens de la famille, du clan.

- Les allées et venues continuelles;
- les hébergements clandestins: vous louez à un couple et vous trouvez une tribu dans un logement bien trop exigü;
- vous louez à Ahmed et deux mois après vous trouvez Saïd sans que vous soyez informée. La police elle-même a renoncé à suivre toutes ces pérégrinations, seule l'administration des impôts vous adresse des demandes de renseignements;
- les envois d'argent à la famille;
- les bas salaires.

L'habitude de vivre au jour le jour — la mensualisation est pour eux une catastrophe — qui fait d'eux des victimes faciles de notre société de consommation;

- ils dépensent sans penser le nécessaire pour des dépenses périodiques (loyer), au point qu'il faut mensualiser toutes les charges et avancer l'argent, sans compter les comptes que cela nous oblige à tenir;
- ils se laissent séduire par des offres alléchantes: ils achètent un mobilier disproportionné avec leurs ressources — à crédit — il faut payer les traites mensuelles, il ne reste rien pour le loyer (le marchand de meubles a la ressource de venir rechercher son mobilier). Des conseils leur seraient utiles;
- ils superposent une moquette au lino neuf que le propriétaire leur a fourni.

L'ignorance des relations de droit.

- ne comprennent pas la signification d'un bail;
- difficulté de leur faire comprendre la nécessité d'une assurance incendie par exemple;
- ignorent la valeur d'une signature (cela se passe par transaction orale chez eux);
- on ne paie pas le loyer lorsqu'on est à l'hôpital.

L'ignorance de notre organisation financière.

- le paiement du loyer pose bien des problèmes:
- fermeture des banques;
- domiciliation;
- jamais le compte exact.

L'ignorance technique.

- ne comprennent pas ce qu'est un siphon, WC bouché;
- ne comprennent pas le parcours des conduits d'écoulement dans un immeuble (enlèvent la passoire à l'évier);
- ne comprennent pas le système de la conduite d'eau: une conduite gèle au grenier, au lieu de couper l'eau à la cave, on appelle les pompiers, on ouvre à nouveau la conduite à la cave sans savoir qu'il faut fermer le robinet d'écoulement, etc.

Comment remédier à cet état de choses? L'alphabétisation est une aide précieuse. Elle donne la possibilité d'expliquer, mais il faut surtout à ceux qui ont à faire à des immigrés une bonne dose de patience et la considération que, loin de chez eux, ces hommes souvent isolés sont désespérés. Abstraction faite des négligents ou des astucieux qu'il y a partout, la plupart ne demandent qu'à bien faire.

La lacune la plus importante me semble être — et les consulats n'ont pas l'air de se préoccuper beaucoup de la question — l'absence de correspondants parlant arabe qui visiteraient régulièrement les ressortissants nord-africains et à qui ils pourraient — et à qui on pourrait — les adresser en cas de difficulté.

La restauration d'un immeuble habité par des familles modestes ou par des immigrés célibataires devrait être relativement limitée — restauration légère — et ne comporter que l'aménagement de WC intérieur au logement — quand ils sont parfois dans la cour — un lavabo, mais surtout la réfection des fenêtres, portes, isolation planchers. Par ailleurs, les bains municipaux — ceux du boulevard de la Victoire sont encore ouverts — devraient être maintenus.

Mademoiselle Schmitt

Après avoir été pendant de nombreuses années maintenus sans modernisation du fait notamment d'un projet d'élargissement de la rue de l'Abreuvoir, l'immeuble avait été loué à des familles de plus en plus modestes et finalement exclusivement à des immigrés.

La restauration s'est faite en deux phases:

1^o En 1976, des travaux effectués principalement par les compagnons bâtisseurs (bénévoles): réfection complète de la toiture et petites réparations de planchers, de fenêtres et de sanitaires.

2^o En 1977-78, des travaux subventionnés par l'ANAH et par le 0,1 % pour les immigrés: aménagement de salles de bains, de nouvelles cuisines, peintures, réfection d'une partie de l'installation électrique et réfection de l'escalier.

Les locataires sont restés en place le temps des travaux (il n'y avait pas de logements tiroirs), ils y habitent pratiquement tous aujourd'hui. Certains locataires ont complété les travaux entrepris dans leur logement (peinture, carrelage).

Au terme de ces 2 phases de travaux, il y avait:

- 6 logements mis aux normes et conventionnés avec APL: salle de bain, WC, chauffage par radiateur au gaz; loyers: 350 à 500 francs;
- 5 logements sans confort avec WC sur le palier ou dans la cour; loyer de 150 francs.

Actuellement, certains travaux sont à nouveau nécessaires, vu le caractère léger de la restauration adoptée à l'époque.

Après ces travaux, on peut se poser une question: comment généraliser ce genre d'opérations:

- informer sur les possibilités des prêts 0,1 % du patronat pour le logement des immigrés;
- faire évoluer le mode de subventions ANAH pour que les restaurations légères soient mieux prises en compte.

La propriétaire de l'immeuble est mademoiselle Schmitt. Elle est membre du CARDEK. Cette année elle a fêté son 80^e anniversaire et est la doyenne de notre association.

Mise progressivement devant le fait qu'au 16, rue de l'Abreuvoir n'habitaient que des immigrés, Mlle Schmitt, quand l'occasion s'est présentée, a fait le choix de restaurer l'immeuble en maintenant ses locataires. Un choix qui démontrait sa volonté de ne pas démissionner devant les problèmes. Aujourd'hui, dans le texte qui suit, elle nous rappelle que sa tâche est difficile et tire des conclusions à partir de sa gestion.

Ces conclusions nous paraissent être d'un grand intérêt, car elles ne sont pas le fruit de préjugés, mais d'une expérience. Bon courage, mademoiselle Schmitt, et surtout ne démissionnez pas.

Le CARDEK

Dans l'affaire de la gare routière de la place d'Austerlitz, je me suis battu dès que j'ai eu connaissance du projet, à fond et publiquement. J'étais même le seul élu à se battre sur le terrain contre une proposition pour laquelle avait voté toutes les formations politiques représentées au conseil de communauté, PS et PC compris. Il fallait le faire.

Il fallait aussi l'écrire. Ceux qui ont vu la part active que j'ai prise dans les réunions et manifestations, ceux qui ont lu mes déclarations sans équivoque, ceux qui ont eu connaissance de la liste détaillée de mes interventions se demandent pourquoi les Premières Nouvelles de la Krutenau sont passés si vite sur ces faits pour y substituer des commentaires me prêtant des intentions extravagantes du genre : "Il a tenté de démobiliser les habitants".

Plutôt que de me chercher une mauvaise querelle (ceci a d'ailleurs commencé très tôt, alors que toutes les parties engagées dans l'action étaient solidaires, sous la forme d'une aimable accusation publique de "double jeu"), l'article aurait peut-être gagné à développer sa réflexion critique sur la manière dont a été conduite toute l'affaire : pourquoi, par exemple, diffuser par voie

de tract tonitruant la nouvelle d'un succès imaginaire, pourquoi refuser sans examen un compromis qui pouvait sauver l'essentiel au moment où il était devenu notre dernière chance pour tout observateur lucide. Le tout ou rien, quand il aboutit au rien, n'est pas toujours la bonne méthode — du moins pour ceux qui subissent les conséquences du rien, c'est-à-dire les riverains de la place.

Il faudra encore mener d'autres batailles pour la Krutenau et de plus importantes sans doute. Le problème est de savoir si elles le seront selon une coordination efficace ou si elles souffriront d'une suspicion paralysante. Bref, la priorité est-elle donnée aux résultats sur d'autres considérations ?

Le CARDEK s'est acquis suffisamment de mérites et les Premières Nouvelles de la Krutenau sont d'une qualité telle qu'ils n'ont nul besoin de dénigrer ; ils risquent même bien plutôt d'y perdre inutilement en crédits et en efficacité.

J.-M. Lorentz

Conseiller général du canton III

P.S. — Un coup de chapeau tout spécial au *Fotoalbum* du numéro 12 pour son humour tendre et décapant.

Monsieur Lorentz, conseiller général du canton et conseiller municipal, s'est senti « mis en cause » dans le numéro 12 des *Premières Nouvelles de la Krutenau* au sujet de son action dans l'affaire de la place d'Austerlitz ; il nous a adressé une lettre en nous demandant de bien vouloir l'insérer dans ce numéro.

Nous la publions intégralement ci-contre ainsi que la réponse que lui font les auteurs de l'article incriminé.

Toutefois, nous voudrions préciser que, même si toute réflexion peut être plus poussée, si tout article est perfectible, le CARDEK se reconnaît dans le texte en question et est solidaire de ses auteurs. Par contre, si nous trouvons dans la lettre de M. Lorentz quelques remarques judicieuses, nous sommes dans l'ensemble en désaccord avec son contenu et nous allons dire ici pourquoi.

Passons sur les mérites du CARDEK et la qualité des *Premières Nouvelles de la Krutenau* pour relever qu'à juste titre, M. Lorentz souligne que les élus de Schiltigheim de Bischheim et d'Ostwald, membres du PS ou du PC avaient voté la proposition de gare routière. Nous ne sommes pas dans la confiance de ces conseillers pour savoir s'ils ont voté par manque d'information ou parce que leur

En réponse...

Dans sa réponse à l'article paru dans le numéro 12 des *Premières Nouvelles de la Krutenau*, faisant le bilan de l'action contre la gare routière de la place d'Austerlitz, M. Lorentz dénonce le manque d'objectivité des *Premières Nouvelles de la Krutenau* quant à l'interprétation de son intervention dans cette affaire. Nous tenons tout d'abord à préciser que l'article incriminé a été écrit par deux personnes et non par l'ensemble du CARDEK. De plus l'impression que nous a donné M. Lorentz au cours de cette affaire n'est pas uniquement personnelle, mais partagée par la majeure partie des riverains ayant participé à cette action. Nous estimions être à même d'analyser à la fois le déroulement des faits et les prises de position des différents intervenants car, tout au long de cette affaire, nous avons participé à toutes les réunions, manifestations et fêtes. Dans ce cadre, nous étions en mesure de porter une appréciation sur les interventions de M. Lorentz. De ce fait, nous n'avons pas énuméré toutes ses interventions car elles nous semblaient n'avoir rien apporté de positif quant au déroulement de l'action, donc inutile dans le développement de notre article.

Mais pour répondre aux insinuations de M. Lorentz, nous tenons à apporter

quelques précisions quant à ses interventions :

○ avant même le vote de cette décision, M. Lorentz, parfaitement au courant de ce qui se préparait (il faisait partie de la commission chargée du projet), n'a pas daigné en informer les riverains. En cela, il a fait le jeu de la municipalité contre les habitants qui ont été mis devant le fait accompli.

○ lors du vote du conseil de la CUS, il est vrai que tous les conseillers (gauche comprise) ont voté pour, mais M. Lorentz n'a guère voté contre, il était absent. Malheureux hasard...

○ son intervention pendant la première réunion des riverains, le 29 février, se limite à expliquer le projet de la ville et la manière dont la décision a été prise. Malgré la demande des riverains, M. Lorentz refuse de faire partie de la délégation qui devait se rendre à la mairie. Aux côtés des riverains ou "ailleurs"...

○ au cours de la réunion du 3 mars préparant l'entrevue avec M. Pflimlin, M. Lorentz donne des leçons de savoir faire à la délégation ("Mettez une cravate... Emmenez une dame et un commerçant..."). Et alors qu'aucune discussion n'avait encore été engagée entre les riverains et la municipalité, M. Lorentz avance ses premières solutions de compromis les présentant comme seules réalistes. Déjà dans ses propos, il ne laissait aucun espoir aux riverains. C'est en cela que nous l'avons jugé démobilisateur.

○ lors de la fête du 8 mars, M. Lorentz fait une conférence de presse où il annonce officiellement ses solutions de compromis. A partir de ce moment, il ne réapparaîtra plus auprès des riverains. Lorsque l'on prétend être "le seul élu à se battre sur le terrain... à fond et publiquement", on n'abandonne pas la partie après le 1^{er} round.

○ intervenant le 10 mars à FR 3 Alsace, M. Lorentz y expose ses solutions, prétendant parler au nom des riverains, alors même qu'il n'en a à aucun moment discuté avec eux.

Quant à ce fameux tract tonitruant, il ne faisait qu'annoncer la suspension provisoire des travaux ce qui nous laissait envisager une solution positive.

En ce qui concerne l'action en elle-même, elle a été menée par un groupe de riverains qui a décidé de toutes les actions et démarches entreprises, le CARDEK n'étant qu'un support technique à leurs actions. Faire reposer l'échec de cette action sur le CARDEK, ce qui dépend des riverains, n'est ce pas chercher une mauvaise querelle alors qu'il faudrait en chercher les causes dans l'attitude de la municipalité pour imposer cette gare routière.

Pour notre part, nous avons voulu dans cet article, non pas nous auréoler de quelque gloriole, mais faire le bilan de cette action et analyser les causes de l'échec.

Tout le monde ne peut pas en dire autant.

Alain Jaud — Pierre Trylski

Après les travaux : le retour

10, place des Orphelins



Exécuter les travaux d'amélioration en maintenant sur place les locataires ou en les relogant provisoirement, sont deux solutions qui comportent chacune leurs avantages et inconvénients.

Les opérations de restauration sont souvent une source de malentendus et de conflits — quand ces conflits n'existent pas déjà — entre propriétaires et locataires qui jusqu'à présent ont rendu aléatoires le retour de locataires délogés en raison de travaux. Cela amène à penser, qu'en dépit des conditions de vie difficile pendant le chantier (par exemple : 14, rue Paul-Janet, *Premières Nouvelles de la Krutenau* n° 11), le maintien des locataires pendant les travaux est encore le moyen le plus sûr d'arriver au maintien de ces mêmes locataires après les travaux.

Cependant, au 10, place des Orphelins, l'ARIM qui était chargée du chantier

avait jugé nécessaire, en raison de l'importance des travaux et de l'étroitesse des appartements, de travailler dans un immeuble vidé de ses habitants. Elle avait pour cela différé d'une année le chantier, afin de disposer de logements-tiroirs au 6, rue Paul-Janet pour accueillir les 4 familles concernées, de nationalité turque, italienne, française et espagnole.

Commencés à la fin de 1979, les travaux se sont achevés cet été 1980... et fait rarissime, les locataires de 3 logements sont revenus.

Une famille n'a pu revenir; le logement était trop petit après restauration. Elle était inscrite sur la liste des « prioritaires » que la ville devait reloger dans les nouveaux HLM de la Krutenau. Mais comme chacun sait, ces HLM se sont fait attendre et cette famille n'a pas attendu; elle a trouvé un logement dans un autre quartier. Le 4^e logement qui était alors libre, a pu être utilisé pour reloger une habitante de la place du Foin.

Dans la proportion de 75 %, la restauration accompagnée de relogement provisoire aura donc fonctionné. La volonté du propriétaire de ne pas profiter de l'opération pour changer de locataires et la prudence de l'ARIM veillant à la mise en place de logements-tiroirs, auront joué leur rôle dans cette réalisation.

Le 10, place des Orphelins comporte maintenant 4 logements conventionnés de 2 pièces, cuisine, salle de bain. Là où, avant les travaux, il y avait 4 logements de 3 pièces, cuisine, les loyers qui étaient alors très bas (de 120 francs à 150 francs, et sont maintenant de 340 francs par appartement.)

La hausse est donc considérable

quoique le loyer reste assez nettement inférieur aux prix pratiqués sur le marché libre du logement.

Restent deux inconnues: le montant de l'aide personnalisée au logement et le prix du chauffage.

De l'APL, les locataires attendent indiscutablement qu'elle ramène le loyer qu'ils auront réellement à verser à une somme plus en rapport avec leurs moyens. La famille turque, par exemple, escompte 150 francs ce qui lui permettrait de ne déboursier que 390 francs.

Mais il y a aussi le chauffage: il est électrique. Cette même famille turque, venue il y a 3 ans de sa lointaine Anatolie, les habitants de la place des Orphelins pouvaient la voir, ces hivers derniers, casser son bois de chauffage sur le bord du trottoir. Aujourd'hui, tourner un bouton suffit. Quitte à risquer d'être taxé de passiste, on peut s'interroger sur un tel « progrès », sa nécessité, sa finalité. La rançon du progrès n'est-elle pas parfois d'avoir à payer l'amortissement d'un chauffage électrique et une consommation élevée avec un salaire modeste durement gagné? Combien coûtera à cette famille la vie moderne occidentale? Cet hiver le lui dira.

Cette restauration aura laissé dans l'ensemble plus de satisfaction que d'amertume; « Si toutes les opérations se passaient comme celle-là », disait l'ARIM, « ce serait parfait ou presque ».

Il paraît certain que cette fois-ci les problèmes humains ont été posés et dans la mesure du possible résolus; attendons seulement encore quelques mois pour mieux voir jusqu'où cette opération sera allée dans la réussite.

Joël Collin, Petite rue d'Austerlitz.



Enfants : sorties, week-end et fêtes

Le centre aéré du CARDEK reprend ses activités. Il s'agit surtout de sorties et de week-ends dans les Vosges pour des enfants âgés de 8 à 13 ans. Le premier aura lieu le 6 et 7 décembre, le lieu n'est pas encore déterminé.

Des fêtes auront également lieu. La première, le 22 novembre à 14 h sur les terrains de l'Université en face de nos locaux du 13,

rue du Général-Zimmer, sera; une grande course de patins à roulettes, de course en sac, ouverte à tous les enfants du quartier.

D'autres projets sont en cours. Si cela vous intéresse, si vous voulez donner un coup de main, venez nous le dire à la permanence du CARDEK chaque jeudi de 18 h à 20 h au 16, rue de l'Abreuvoir.



D'r Messti



D'r Messti het ä älti Gschicht. Am Anfang, sin d'Seildänzer, Bärenssteller, Säwelschluggler, Fierspucker, Kettesprenger, Zaub'rer, u.s.w. g'sin. No het's au Strossetheater un Kasperle genn. Sie sin äls durich Städte un Derfle gänge, ihri Kunst zaje, während de heilige Feschter (dorum unsri noch hittig « Fête de la Saint-Jean » am Wäcke).

Hit'ze Dääg's in Frankrich het noch jedi Gemeind siner Messti; un s'gebt 38 000 Gemeinder in unsrem Land. 20 000 Messti-G'schäftter vom kleinschde Ständ bis an d'r greescht Karrussel mache 25 000 Händwerker läwe in Frankrich.

Frantz Keck (rue Paul-Janet)

Wie geht's im Messti in Strossburi, in d'r Krütenau?

Des henn m'r g'frojt, in're Mädäm wo ä Ständ het, off'm Krütenauer Messti. Die Mädäm het ä Bombomstand, ä Bombomstand, ä Bombomstand...

So het die Mädäm gereddt:

«D'Litt bliwe d'heim un gücke Television un drinke ihr Bier d'heim, un off d'r Messti komme se blos wenn d'junge se bloije:

"m'r welle uff de Messti, m'r welle Karussel fahre!"

No komme se ä bessel. Un die wie Auto henn, die gehn älli äb. D'r Deifel weiss off Belsbumme wo sie äne gehn! Die junge Litt, die interessiere sich ewerhaupt nemmi fuer Messti. Sin blos d'ältre Litt, wo äls komme, oder die wo Kinder henn. D'junge konne des nemmi, un welle des nemmi! Au off'm Länd; s'isch s'gliche: sie läwe anderscht. »

Un am Wäcke, d'fête de la Saint-Jean?

«Nä ä mohl d'fête de la Saint-Jean off'm Wäcke lauft. Sin viel Litt do, äwer d'Gschäftle: nul, zéro. Umkoschde: énorme. Recettes: zéro. Des Johr henn m'r noch ä bessel Chance g'het, weil's gerejt het un dr' Wäld isch nass g'sin. No, stätt in de Wäld, sin d'Litt ä bessel off dr' Wäcke gänge.

Höche! Es het einer ä Grand-huit verkauft während dr' Saint-Jean un s'isch ä Alter; siner Bábbe un siner Grossbábbe sin vorher dran g'sin. Er isch dr' letscht g'sin in dr' Familie; sini Brueder hen älli ebs ändr's g'mächt. Die hen g'sehn, äss des Berri näb geht, des Métier!»

In d'r Krütenau gibt's Karussel umesunscht, fuer a Foto

«In de Krütenau, fuer des kleine Quartier wie's isch, henn m'r noch



g'schäft. Wenn m'r nur eweräll so viel bekämde wie do! Sin äwer nemmi viel Krütenauer meh do, un d'Kinder... jooo! der Karussel fährt äls d'hälb Zitt umesunscht. Wo der Photograph von d'r Zittung komme n'isch, un het ä Bild welle mache, mem' Karussel, nit ein Gnäges isch rumgerennt. No het'r ä paar Kinder g'suecht:

"Hop! komme off d'r Karussel, ihr derfe fahre umesunscht!"
Scheeni Ussischde! »

Wenn ke Platz do isch, isch Fierowe...

«Ja! d'Ständ welle nit komme wenn ke Clients komme, un wenn ke gross G'schäft do isch, komme ewe ke Litt... Es sott ä Autoscooter do sin; oder ä grosses Rumfahrt g'schäft, äwer wenn ke Platz do isch, isch Fierowe. Do isch äls Autobox g'stände, dert wo jetzt des Hüss steht (d'HLM im Hechtegässel) isch äls ä Autobox g'stände. Do, vor'em Fehsel off dem Plätzel isch ä Karussel g'stände. Jetzt derf kenner meh äne, weil'm Verkehr. Jetzt mache eb's dran! Ja! wo wellen'r noch ä Autoscooter oder so eb's äne stehle? Wo isch Platz? Also!»

D'r Messti off Kapperschlapp- persche

«Wenn ihr wiessde, was mer scho geloffe sin, fuer neji Messti Plätz ze bekomme; d'älde nemme se n'uns, do wurd supprimé, do derf nix meh äne. Was mer Müh hänn, fuer ä so ä frischer Plätz ze greje un no henn m'r erscht kenner. Jaa! off d'r Mairie, do kenne m'r guet verlänge; die saawe:

"d'Litt welle Autoplätz fuer ihr Auto."

Es isch einer im G'meinrot, wo Messti un des Ding's gar net sehn kann, e wott uns liewer off Kapperschlappersche schecke. »

D'r Messti un de Sterneplätz

«D'r Sterneplätz henn d'Messtikrämer g'mächt; des isch vorher ä Dreckloch g'sin. Mer henn selwer muen schüffle un becke, in d'r Schwowezeit. Do het's g'heisse:

"do isch ä Plätz, do kenne n'ih'r Messti drowe mache, muen ne äwer selwer ewe mache."

S'henn älli muen helfe, des isch Beri-un-Tählbähn g'sin. Do sin Baam äbg'sejt worre; welle m'r sawe: so hoch wie de Wawe un die stecke noch em Bode. Die sin ewe so em ä Loch g'stände. Un jetzt het d'Städ de Plätz, un mer henn ke Recht meh, mer derfe blos noch bezähle wenn mer welle droff gehn. »

Mit zwelf Johr schon hindr'm Bombomstand

«No isch äles so dirr, die viele Stirre wo m'r muen bezähle, Patent un TVA. D'Stirre sin äls grad so dirr, äs wäs ich numme inkässier! Un wenn ihr des verzehle, in denne Herre vo de Stirre, oder off d'r Mairie, die saawe:

"Ja, mache ebs anderscht, stecke's off!"

Die sin bäll fertig! Jetzt sin ihr uffgezoeje worre in dem Métier un henn's immer gemacht, wäs solle n'ih'r noch mache? Un wenn m'r ä gewisses Alter het kann m'r ewerhaupt nix meh mache. Ich bin mit zwelf Johr schon am Ständ g'stände un häb verkauft. In älle Ecke:

LES IMMIGRÉS À LA KRUTENAU

« Il n'est plus question d'accueillir un seul étranger en France... Quand on a 1,4 million de chômeurs sur le territoire, on doit se montrer intransigeant », déclarait le 14 octobre dernier M. Lionel Stoléro, secrétaire d'État auprès des Travailleurs manuels. Le responsable de la crise économique est clairement désigné. C'est l'Algérien, l'Espagnol, le Portugais, le Turc, etc. Alors que, pendant des années, le gouvernement français a cherché des travailleurs dans leurs pays d'origine, aujourd'hui la crise économique doit trouver un bouc émissaire : l'immigré. Le citron est pressé, l'heure est venue de le jeter.

Au cours de ces années d'immigration, nombre d'entre eux se sont établis à la Krutenau ; avec les années, d'autres sont venus, souvent d'autres pays, d'Afrique du nord, d'Europe du sud, de Turquie. Ils représentent aujourd'hui près du quart de la population de la Krutenau. Ils sont aussi la Krutenau avec leur vie, leurs habitudes culturelles, mais surtout avec leurs problèmes. Dans un quartier qui change, ils sont les premiers à essayer les conséquences d'une mutation qu'ils subissent, quotidiennement, souvent difficilement...

Alain Jund

Une population nombreuse et diversifiée

Entre 1968 et 1975, la population de la Krutenau a baissé de 16 %, passant de 8 000 à 6 700 habitants. Mais durant cette période, la population immigrée dans le quartier a augmenté de 18 %. Elle est passé de 17 % de la population en 1968 à 22,5 % sept années plus tard.

Une forte proportion d'immigrés isolés ne sont *célibataires* qu'en France. Dans leur pays d'origine, ils ont une famille à laquelle ils envoient une partie de leur salaire, ils ne souhaitent donc pas investir dans leur logement ici. De ce fait, ils recherchent des appartements bon marché ; cela explique leur concentration dans les quartiers où une large part de l'habitat est encore régi par la loi

de 1948.

Alors que la Krutenau totalise 2,75 % de la population strasbourgeoise, elle compte 6,5 % des immigrés résidant à Strasbourg.

Parmi les raisons principales de cette forte proportion dans le quartier, deux semblent primordiales ; d'une part un habitat ancien avec des logements bon marché, mais remis en cause par l'opération programmée, d'autre part, un quartier où la *diversité* est plus acceptée qu'ailleurs.

Leur intégration dans le quartier.

La Krutenau est peut-être le quartier de Strasbourg où la vie sociale qui s'y déroule et la composition architecturale ont le mieux favorisé l'intégration des migrants.

C'est aussi un quartier où ceux qui se sentent plus ou moins à l'écart des normes *établies* se retrouvent et s'intègrent le mieux. D'autant plus que la Krutenau a toujours été un quartier où la population était relativement hétérogène, tant au niveau de sa composition culturelle que sociale. Un relatif esprit de tolérance y a généralement existé : personnes âgées plus ou moins démunies, étudiants à la recherche d'appartements peu chers, immigrés tentant de recréer leurs habitudes culturelles, cas dits *sociaux*.

La Krutenau est aussi le seul quartier central de Strasbourg où l'on retrouve des structures permettant d'accueillir les *autres* :

- refuge de nuit, rue Fritz Kiener ;
- foyer des musulmans français, rue Prechter ;
- foyer de réinsertion sociale des anciens détenus, rue Prechter.

Par sa vie de quartier, la Krutenau a permis à de nombreux immigrés de se retrouver, de prendre des habitudes et même de créer des commerces qui leur soient propres (épicerie, boucherie, pâtisserie). Cette possibilité de s'approprié un espace, d'aménager un

	% popul. immigrée	% popul. active	Algériens	Espagn.	Portug.	Italiens	C.E.E.	Autres
Strasbourg	9,5 %	10,6 %	1,2 %	1,3 %	1,2 %	1,2 %	2,0 %	2,6 %
Krutenau	22,5 %	28,9 %	3,2 %	4,7 %	4,2 %	2,0 %	2,9 %	5,5 %

Chiffres I.N.S.E.E. 1975

Parmi les autres nationalités habitant dans le quartier, notons une forte colonie turque qui n'est pas encore comptabilisée dans les chiffres de 1975, car elle constitue une immigration récente. Sur l'agglomération strasbourgeoise, une forte proportion d'immigrés est concentrée dans certains secteurs qui sont le quartier Grand-Rue, la Krutenau, Neuhof et Neudorf pour la ville, Schiltigheim et Bischheim pour la communauté urbaine. Mais c'est à la Krutenau qu'existe la plus forte proportion d'immigrés sur Strasbourg.

Mais d'autres nationalités que celles énoncées ci-dessus habitent le quartier : Marocains, Tunisiens, Yougoslaves, Chiliens, Mauriciens, etc.

A la Krutenau, on note aussi un fort déséquilibre hommes-femmes, surtout sensible auprès de la population nord-africaine. Ce déséquilibre est surtout dû aux difficultés qu'ils ont rencontré pour faire venir leur famille.

Le rapport démographique hommes-femmes

	Hommes	Femmes
Algériens	213	19
Espagnols	177	159
Portugais	151	143
Italiens	74	63

(Recensement de 1975 pour la Krutenau)



L'Agam est partie... nulle part

Mercredi 10 octobre 1980 fut le dernier jour d'ouverture de «votre» superette Agam. A midi, comme d'habitude, les caissières s'employaient à fermer le rideau de fer qui interdit l'entrée du magasin; cette fois-ci, c'était pour ne plus jamais le rouvrir à la clientèle.

Après 13 années de fonctionnement, l'heure de l'Agam avait sonné; elle avait en fait commencé à sonner un an plus tôt, quand l'ancien propriétaire, un monsieur très âgé, vendit l'immeuble, 2, place de Zurich à un autre monsieur plus jeune et plus entreprenant. Du rez-de-chaussée qu'occupait alors l'Agam au dernier étage, le changement de propriétaire n'allait pas passer inaperçu.

Pour les locataires, le loyer double subitement de façon injustifiée. Certains refusèrent de payer, d'autres se laissèrent convaincre. Rapidement, il devint interdit de laisser son vélo dans le couloir, sous peine de le retrouver dans la rue, donc de ne pas le retrouver du tout; l'entretien des parties communes qui était fait jusqu'alors par une personne salariée fut imposé aux locataires, sans diminution des charges. Les appartements changèrent de catégorie, sans que soient exécutés des travaux d'amélioration ou d'entretien. Les habitants du 5^e étage furent informés officieusement de ce que les combles (6^e) allaient être aménagés pour créer des duplex avec leur appartement.

De quoi installer le mécontentement et l'inquiétude dans les étages.

C'est cependant au rez-de-chaussée que le changement allait être spectaculaire et, avec la fermeture de l'Agam, attirer l'attention des habitants du quartier.

L'Agam dépend de la société Migros. Selon le gérant, il y eut deux raisons essentielles à cette fermeture: la hausse du loyer qui, dit-il, n'a pas tout à fait doublé, et la reprise par le nouveau propriétaire d'une partie des locaux pour l'installation d'un ascenseur. La société Migros a, dit-il, essayé de négocier, sans résultat. Pour le gérant, la perte d'une partie du magasin fut ce qui déterminait la société Migros à abandonner. Le magasin était déjà trop petit (200 m²), dit-il, il ne pouvait pas être réduit. Pourtant, ajoute-t-il, l'affaire marchait bien, grâce surtout aux prix qui étaient parmi les plus bas et la clientèle était contente.

Cette fermeture s'est faite sans licenciement de personnel; tous les employés ont été reclassés dans d'autres magasins de la chaîne.

La clientèle, elle, fut invitée à faire ses achats quotidiens ou hebdomadaires à «notre» supermarché Migros, place Kléber, une invitation bien aimable,

mais si peu pratique qu'elle démontre surtout que la société n'avait pas de véritable solution de remplacement à proposer.

Pour les *Premières Nouvelles de la Krutenau*, nous avons discuté avec de nombreux clients durant les derniers jours de fonctionnement; nous vous proposons quelques témoignages.

- Ich find, s'isch trürig!

Je trouve que c'est triste!

- Ja, des isch nit scheen.

Oui, ça n'est pas beau.

- Des? Des isch äärig, b'sonders fuer d'ältre Litt!

Ça? C'est terrible, surtout pour les personnes âgées!

Ce sont en effet les personnes âgées qui semblent le plus attachées à ce magasin.

- M'r sin alle Daä komme, s'isch näher.

On venait tous les jours, c'est le plus proche.

- Sie hätte glich ebs sotte mache, dass sie henn kenne bliewe; sie sin nit bankrott g'sin!

Ils auraient dû tout de suite faire quelque chose pour pouvoir rester, ils n'étaient pas en faillite!

- Naan, jo! die henn G'schäftle gemacht!

Oh non! ils faisaient des affaires!

- Sie hätte kenne à anders Raum finde im Quartier; de Bas-Rhin isch ä grosser Raum... odder do, geje niower isch au ebs, des wird üssgerümt.

Ils auraient pu trouver un autre local dans le quartier; le Bas-Rhin est un grand local... ou alors là, en face, il y a aussi quelque chose qui se vide.

- Jo, m'r brüche do ke Bank; es sin Banke genue do.

On n'a pas besoin de banque; il y a assez de banques par ici.

Visiblement, le magasin sera regretté pour son côté pratique.

- C'est très dommage pour le quartier, c'était vraiment très pratique.

- Was isch, wenn m'r grad ebs fühlt, isch's praktisch, ä Laade off de Nas.

Ce qu'il y a, quand il me manque juste quelque chose, c'est pratique d'avoir un magasin sous le nez.

Pour tous les clients cependant, ces regrets ne seront pas éternels.

- Ils n'étaient pas tellement aimables, mais étant donné que mon premier critère c'est mon porte-monnaie et la proximité, c'est ici que je venais...

- C'est juste une question pratique; on va pas chercher la sympathie là-dedans, on y va, on achète, on paie et on ressort, c'est une affaire de prix.

En rentrant là-dedans, la seule chose qu'on a envie de faire, c'est de les voler. On a envie de piquer des conneries; tu te mets 3 ou 4 plaquettes de chocolat dans la poche et puis tu sors!

Alors, que reste-t-il comme solution pour faire ses courses?

- M'r gehn dann nunder in dr Suma...
On ira alors au Suma...

- Joo, des isch witt!

Oh, ça c'est loin!

- ... odder in dr Coopé.

... ou à la Coopé.

- In dr Coopé? Zue denne geh ich nit: wille n'r wisse warum? Am Anfang sin se Sozialischt g'sin! Un jetzt, jetzt sin se Kapitalischt...!

A la Coopé? Je n'irai pas chez eux-là! Voulez-vous savoir pourquoi? Au début, ils étaient socialistes et maintenant, maintenant c'est des capitalistes...!

- Moi je trouve que c'est gonflé de leur part de recommander aux gens d'aller au Migros: il y a quand même une différence entre une superette et un supermarché.

- M'r gehn noch als in dr épicerie, rue de l'Abreuvoir, die isch prima, dann isch noch die-klaan Madam vom Copal; ja, sie sin halt direr, weil sie kenne nit so inkaafe wie ä grösser's Geschäft.

On va aussi à l'épicerie, rue de l'Abreuvoir, qui est "prima" et il y a également la petite dame du Copal; mais ils sont évidemment plus cher, car ils ne peuvent pas acheter comme les grandes surfaces.

- Je ne sais pas où j'irai faire mes courses; au Coop ou à l'Esplanade, malgré que cela ne me plaise pas du tout!

Parfois contesté, l'Agam sera regretté, même pour des raisons que l'on attendait pas.

- Ça, c'était bien, l'Agam, parce qu'il y avait toujours le CARDEK devant; ils avaient l'air très bête, alors ça nous faisait rigoler. On leur achetait le journal pour qu'ils reviennent des fois!

Et de toutes façons, comme disait une dame qui sortait pour la dernière fois du magasin, son panier rempli de provisions:

- Ja, ja! M'r bringe s'Geld doch fort!
Oui, oui! On arrivera bien à dépenser notre argent!

Un marché sous les arbres

Des marchés à Strasbourg, il y en a depuis tout le temps : place de la Gare, puis place Sainte-Marguerite, boulevard d'Anvers, place du Marché à Neudorf... Mais il n'y en a pas à la Krutenau, pourquoi ?

* *

La création d'un marché hebdomadaire dans le quartier nous semble intéressante et bénéfique pour la vie de la Krutenau.

Le marché est un lieu d'échange : échange de produits, mais également un lieu de rencontres entre les personnes. Il peut être considéré au même titre que les autres commerces, comme un élément moteur de la vie du quartier : il contribue à son animation. C'est un événement régulier qui pourrait revitaliser l'âme du quartier.

Ce marché devrait avoir une répercussion positive sur les commerces du quartier. Loin de leur faire concurrence (il n'aurait lieu qu'un matin par semaine), il compléterait l'équipement commercial de la Krutenau, qui se transforme depuis des années : disparition de nombreuses épiceries (Copal rue de Zurich, épicerie rue des Couples, Agam place de Zurich). Il attirera une clientèle de la Krutenau et des quartiers voisins : quartier Suisse, Esplanade et centre-ville, ce qui revitalisera les commerces situés sur son lieu d'implantation et évitera peut-être la disparition d'autres magasins.

Le lieu d'implantation de cette manifestation qui nous paraît le plus favorable se situe entre la place de Zurich, d'une part, et la rue de l'Hôpital-Militaire, d'autre part, c'est-à-dire sur la rue de Zurich jusqu'à la Cité administrative (se reporter au plan).

Cet endroit présente plusieurs avantages :

- il est situé dans une rue commerçante qui est fréquentée quotidiennement par les habitants en raison de la nature des commerces qui y sont installés (achats habituels, commerces du quotidien) ;
- la configuration de la voirie paraît se prêter assez bien à ce type de manifestation. Nous sommes en présence de deux placettes (place de Zurich) et d'un terre-plein central (rue de Zurich).

Ce marché donnera lieu à quelques aménagements : installation de prises d'eau et d'électricité, mise en place de bennes à ordures... Il ne modifiera la configuration actuelle de la voirie que le jour où il aura lieu :

- il faudra détourner la circulation d'une partie des véhicules le jour du marché. La voie de circulation de la rue de Zurich, située du côté de l'îlot du Renard-Préchant pourrait être barrée ;

Le jour du marché proposé, à savoir le mercredi matin, a été déterminé en fonction des autres jours de marché à Strasbourg. Il fallait trouver un jour où il n'y en avait pas d'autres ; le mercredi et le lundi constituaient les deux seules possibilités. Le mercredi nous paraît le plus favorable, car c'est un jour où il n'y a pas classe pour les enfants et où tous les magasins sont ouverts.

Pour savoir si l'implantation d'une telle manifestation est souhaitée et appréciée par les habitants du quartier, le CARDEK a organisé une consultation publique sur ce sujet au début du mois d'août auprès de 162 personnes rencontrées rue de Zurich.

L'idée d'un marché est très appréciée par la majeure partie des personnes interrogées : 140 personnes sur 162 sont d'accord pour qu'un marché ait lieu régulièrement rue de Zurich. On note

que parmi ces 140 personnes, 97 habitent la Krutenau et 43 dans d'autres quartiers. Le marché paraît donc également intéresser des personnes extérieures au quartier.

Les 22 personnes qui ne sont pas d'accord avec l'idée de marché habitent essentiellement hors du quartier. Il ne s'agit pas vraiment d'une opposition, mais d'un manque d'intérêt, elles ne se sentent pas tellement concernées, car habitant dans d'autres quartiers de la ville.

Au cours de la discussion, les passants interrogés ont expliqué leur point de vue : des personnes opposées à son implantation ont essentiellement invoqué le manque de place, les difficultés de stationnement et la concurrence que cela causerait aux petits commerces.

Les passants qui sont favorables au marché citèrent le plus souvent les raisons suivantes :

- la proximité du marché par rapport à leur domicile ;
- le marché favorise la vie et l'animation du quartier ;
- la fraîcheur des produits et les prix moins élevés sur le marché ;
- la présence de producteurs (achat chez les maraichers et les agriculteurs, vente d'animaux vivants).

Actuellement le CARDEK a entrepris différentes demandes auprès des organismes concernés : mairie, Chambre de commerce, Chambre d'agriculture, Syndicat des commerçants non sédentaires du Bas-Rhin.

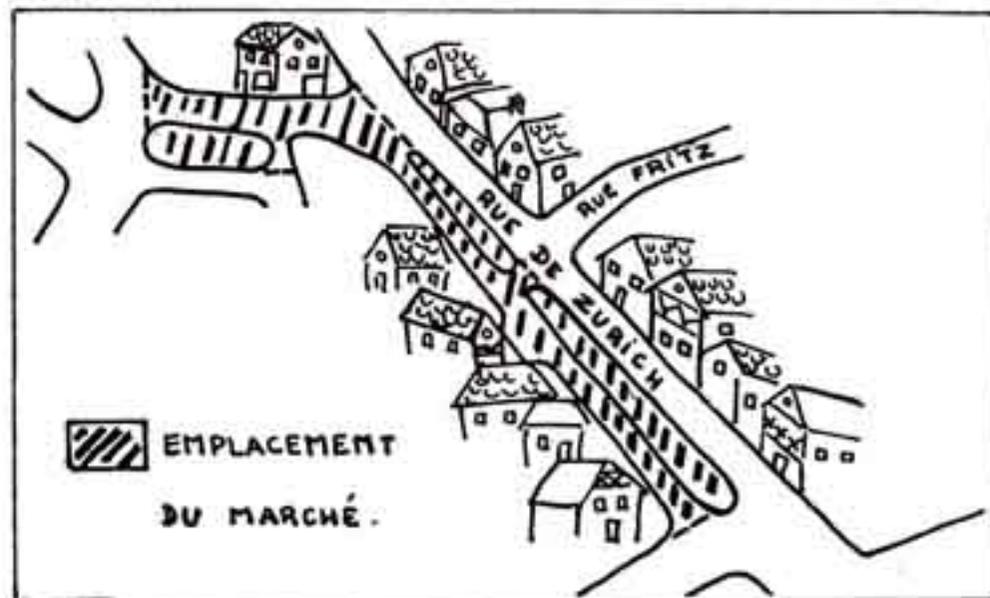
Aux dernières nouvelles, il pourrait être mis en place au printemps, début mars...

Alors nous espérons bientôt pouvoir vous rencontrer parmi les étalages qui s'étirent tout au long de la rue. ■

Jacques (rue du Général-Zimmer)



- le stationnement devrait être interdit dans la rue le matin où aurait lieu le marché, car il pourrait ainsi s'étendre sur le terre-plein central et sur une des voies de la rue.



stratégie est d'éviter de s'opposer à la ville de Strasbourg sur des questions qui ne les concernent que de loin; toujours est-il qu'ils ont eu grand tort. De toute évidence, ces conseillers n'étaient pas les demandeurs de cette gare qui sert d'autres intérêts que ceux de leur commune, mais cela ne leur donne pas raison. Nous tenons à le dire, et à leur dire, afin que ni M. Lorentz, ni personne ne parte sur de fausses pistes en allant imaginer que le CARDEK serait placé sous la tutelle de tel ou tel parti politique, si tant est que M. Lorentz aurait voulu insinuer cela en se demandant si la priorité dans notre action était réellement donnée aux résultats sur d'autres considérations.

Mis à part cet oubli inopportun, nous nous voyons dans l'obligation de refuser les autres critiques même si nous pouvons mettre encore au crédit de M. Lorentz le fait que d'écrire: *il a tenté de démobiliser les habitants*, puisse être une formule pas trop lapidaire. Il eut peut-être été plus sage de se limiter à écrire que le conseiller avait contribué à démobiliser les habitants en venant avec des propositions de compromis — et quels compromis? — alors même qu'une délégation avait obtenu d'être reçu par la municipalité pour demander l'annulation du projet de gare routière. Même si à ce moment-là, M. Lorentz parut suspect, il n'était pas nécessaire de lui prêter des intentions qui n'étaient pas tout à fait évidentes.

Il est possible que le conseiller était sincèrement convaincu que les riverains et le CARDEK allaient vers un échec dans cette négociation, mais il n'appartenait pas à notre association d'accepter un compromis qui n'avait pu la convaincre et encore moins de le faire accepter par des habitants du quartier que M. Lorentz n'avait pas d'avantage convaincus. Nous n'avons pas vocation de manipulateurs. Cette solution de compromis laissait d'ailleurs la part belle à la gare routière et offrait trop peu de compensation aux riverains. Il est des fois où trop peu c'est trop peu.

Pourtant, la politique du CARDEK n'est pas celle du *tout ou rien*. Là, M. Lorentz se trompe. Si le *tout ou rien* était notre politique, le CARDEK n'existerait plus depuis longtemps. Car le *tout* nous ne l'avons jamais obtenu et, confrontés à la vie publique, nous avons nous aussi acquis le sens des réalités économiques et politiques de notre ville, et savons que nous ne l'obtiendrons jamais. Les membres du CARDEK ne se prennent ni pour des villageois dont les chaumières pittoresques, du côté des quais des Pêcheurs et des Bâteliers se mirent dans l'onde, ni pour des forcenés du conflit. Nous avons dû, plus souvent qu'à notre tour, nous contenter de solutions qui étaient mieux que rien,

mais nous ne sommes pas prêts à accepter celles qui ne valent rien ou valent moins que rien.

D'autre part, dans ce contexte, affirmer que *les riverains de la place subissent les conséquences du rien* est une contre-vérité de première grandeur. Ce que subissent les riverains, c'est le choix de la municipalité d'établir une gare routière place d'Austerlitz, choix entériné par les conseillers de la communauté urbaine et rien d'autre. Il est tout à fait mal-venu de chercher les responsables des nuisances dans une association quand ces nuisances sont dues exclusivement à une décision prise par le conseil de la CUS, instance ou bien sur le CARDEK ne siège pas, mais où M. Lorentz a sa place.

Voilà qui nous amène d'ailleurs à ces notions de *suspicion* et de *double jeu*.

Avec M. Lorentz, le CARDEK a parfois des contacts, des échanges de vues. Reconnaissons-le, le conseiller général est présent dans le canton dont il est l'élu; malgré un calendrier probablement chargé, il n'est pas de ces notables inaccessibles, potiches de la vie politique, visibles des gens du peuple uniquement aux veilles d'élections.

Relativement proche de la population, M. Lorentz est aussi conseiller municipal depuis qu'il fut élu en 1977.

Dans le cadre de la loi électorale actuelle — par liste bloquée dans les grandes villes — un conseiller municipal ne peut être perçu uniquement dans son action individuelle, car il porte la responsabilité, dès le départ en se portant sur la liste, d'une politique et par la suite des décisions prises par le conseil tout entier.

Là commence une ambiguïté dont on ne sait pas au juste où elle finit.

Solidaire de la municipalité, il fut aussi, à sa manière, un opposant au parking payant, place des Orphelins, un opposant au projet de silos à voitures, rue de Schaffhouse, un opposant à la gare routière, place d'Austerlitz. Président du centre d'anti-bruit, défenseur du cadre de vie, apôtre du vélo, M. Lorentz, qu'il le veuille ou non, est solidaire des décisions prises au centre administratif, y compris lorsque la ville, sous le prétexte d'une pression des agences de tourisme, cède une place publique.

Combien de temps peut durer une telle attitude ambivalente sans inspirer la méfiance? Là est peut-être la question. Être ou ne pas être à la tribune municipal relève du choix qu'un citoyen peut faire et de celui des électeurs. Mais ces choix étant fait, la vie politique ne s'arrête pas et il arrive qu'à trop vouloir ménager des intérêts antagonistes de gros bonnets du tourisme et d'habitants d'un quartier, que des contradictions apparaissent.

N'en déplaise à M. Lorentz, tous les intérêts et les projets ne sont pas

forcément conciliables et lorsque la population découvre que d'année en année, de silo en gare routière elle est constamment grugée, elle s'interroge sur les objectifs municipaux et doute. Que ce doute rejaillisse sur M. Lorentz lorsque la ville frappe dans le dos des habitants qui avaient déjà montré, à maintes reprises, leur sensibilité par rapport à ces problèmes d'utilisation des places publiques et des terrains libres, il ne faut pas s'en étonner. Il faut d'ailleurs s'en étonner d'autant moins, que beaucoup d'habitants comprennent que ces coups portés à la vie du quartier ne sont pas isolés, mais font partie d'un plan d'ensemble qui ne sert pas l'intérêt général, mais les intérêts des nantis. Ces nantis ont beau nous dire que lorsque le tourisme ou la promotion immobilière sont des activités prospères, c'est toute la communauté qui est prospère! Nous ne les croyons pas, car la prospérité et l'injustice se cotoient très bien depuis des siècles et se cotoient encore. Du doute à la suspicion, il n'y a qu'un pas que l'affaire de la place d'Austerlitz a pu aider à franchir.

Si ce doute doit être levé, ce ne sera certainement pas en en laissant planer un autre sur l'efficacité et la crédibilité du CARDEK. Car, pour ce qui est de l'efficacité dans cette dernière affaire, pardon M. Lorentz, mais malheureusement la gare routière est là et nous nous retrouvons hélas à égalité.

Quant à notre crédibilité, nous laissons la population du quartier seule juge, mais nous ne sommes pas loin de penser que si des riverains prenaient la plume pour s'exprimer dans ce journal ou ailleurs, ils ne seraient nécessairement aussi tendre que nous le sommes ici.

Nous ne voudrions pas conclure sans remercier M. Lorentz de nous avoir écrit et donner ainsi l'occasion aux *Premières Nouvelles de la Krutenau* d'ouvrir un courrier des lecteurs. Le CARDEK ne reçoit ordinairement que des cartes postales de Krutenauer en vacances; elles sont hélas en couleurs et perdraient beaucoup à être publiées.

Nous voudrions aussi, toujours pour conclure, souhaiter, très sincèrement, retrouver M. Lorentz dans toutes les batailles auxquelles il nous donne déjà rendez-vous (ce qui, entre parenthèses, laisse mal augurer des intentions municipales... tout au moins de ses collègues).

Dans quel camp le retrouverons-nous? Peut-être encore une fois dans les deux; auquel cas, à se combattre perpétuellement lui-même, M. Lorentz ne pourra pas espérer ne jamais recevoir de coups.

Mais si nous devons être dans le même camp — et jusqu'au bout — c'est sans arrières pensées que nous serions présents.

Il était... autrefois, la *Krutenau oder*

Es isch ä mol gsin, in d'r Krutenau

Nous vous proposons, sous ce titre, une histoire à suivre: celle de la Krutenau.

Nous voudrions que, dans ces lignes, les anciens du quartier puissent raconter, en alsacien et en français, quelle était la vie à la Krutenau, d'aussi loin qu'ils s'en souviennent jusqu'à aujourd'hui.

Mais, pour commencer, nous vous faisons part des recherches faites aux Archives de la ville, à la Bibliothèque... par un groupe d'élèves de l'école d'infirmières et d'infirmiers de la rue Saint-Marc, sur l'histoire de la Krutenau, celle dont plus personne ne peut se souvenir; et où l'on parle des origines du quartier (1).

Les origines de la Krutenau

En 1972, place de Zurich, là où l'on démolissait un pâté de maisons pour construire à la place un immeuble moderne, une pelle preneuse butait contre un bloc de pierre; un puits gothique est mis à jour. Les archéologues venus sur le chantier ont estimé que la construction de ce puit remontait à la fin du XII^e siècle. Le puits a été remblayé, car le chantier devait continuer. Cette découverte a tout de même permis de confirmer que la zone de la Krutenau était un quartier habité, en dehors de l'enceinte fortifiée de Strasbourg, dès le XIV^e siècle.

La chronique rapporte la promesse faite par un Chevalier, membre d'une puissante famille d'Alsace, de construire une église s'il rentrait sain et sauf des Croisades. En 1300, il a donné argent et terrain pour la construction

d'une église que sera achevée en 1306: l'église *Saint-Guillaume*. A cette époque, la Krutenau était habitée par quelques familles pauvres de pêcheurs et de jardiniers. C'était une île, tout comme la *Robertsau* et la *Battichau* (Wacken).

Des maraichers, des pêcheurs et des bateliers

En effet, sur le sol fertile de la Krutenau (fertile grâce aux alluvions apportés par le Rhin), s'étaient établis des maraichers qui l'avaient transformé en un prospère terrain de jardinage.

La Krutenau était traversée par le *Rheingiessen* et sillonnée de nombreux cours d'eau et fossés, comme le *Schoenenmannsgiessen*, le *Segegiessen*, le *Segemühlgraben* et le *Markesgiessen*.

Le *Rheingiessen* était le chemin le plus court qui menait à Strasbourg pour les bateaux qui venaient du sud par le Rhin, et beaucoup de pêcheurs et bateliers s'étaient installés à la Krutenau.

Sur un plan datant de 1548, la Krutenau apparaît comme un grand verger dont émergent des maisons clairsemées. Parmi les bâtiments des couvents se dressent les fermes et les granges des jardiniers, tandis que pêcheurs et bateliers habitent plus près des bords du cours d'eau.

Crutenowe? Krötenau? Krautenaue? Gerüten Ow? Kroddenau? Kruddenau ou Crutenowe?

ou

Les origines du mot

Ce n'est pas pour se lancer dans une étymologie savante que nous résumons toutes les explications fournies par les historiens, mais chacune d'elle parle à sa manière de ce qu'était la Krutenau ou la vie de ses habitants. A vous de choisir l'explication qui vous semble la plus sympathique, ou la plus juste, ou la plus savante...

Owe et Au. — La Krutenau étant sillonnée par de nombreux cours d'eau et fossés, cette abondance en eau lui a valu l'appellation de *in undis* (en latin; il nous reste la place Saint-Nicolas-aux-Ondes, et autrefois, le couvent Saint-Jean-aux-Ondes), mot latin qui correspondrait, en haut-allemand, à *Owe* puis *Aue*, et signifie « terrain » ou « prairie entourée d'eau », « prairie inondée ». Les formes les plus anciennes du mot sont *Kroutenowe* et *Crutenowe*.

Krut. — Il n'est pas étonnant qu'on ait identifié la première partie du mot *Krutenowe* avec *Krut* ou *Kraut*, « choux », vu la population de maraichers qui vivait à la Krutenau et toute l'eau qui la drainait (les choux ont besoin de beaucoup d'eau pour pousser et aussi... de maraichers!).

Une autre traduction de *Krutenau* est la « prairie aux herbes », *Krut* viendrait alors de *Kräuter*, « herbes ».

Ou alors, supposant que *Krutt* vienne de *Schutt*, *Geröll* (« l'obstacle »), *die Geröll-Aue*, la « prairie aux obstacles », car les terrains mouvants situés entre les divers bras du Rhin et les quartiers de la Krutenau devaient faire obstacle à toute tentative de culture et, le cas échéant, aux opérations d'une armée assiégeante.

N'oublions pas tous les crapauds et grenouilles qui devaient coasser dans les marécages, et la *Krottenowe* ou *Krottenau* serait la « prairie des grenouilles ».

Une dernière explication, enfin: un *nüw gerüt* est un défrichement nouveau, dans les sermons du prédicateur Jean Geiler, un défrichement tel qu'en entreprennent les habitants du Vieux-Strasbourg dans la forêt du Rhin devant la porte des Pêcheurs. Ceux-ci auraient appelé le terrain *in der gerüten owe*, puis, par contraction, *Gerütenowe*, *Krutenowe*, *Krautenaue* et *Krutenau*, c'est-à-dire « l'île ou les prés défrichés ».

Voilà pour les origines, et suite au prochain numéro, où, entre autre, se dessinera le *Rheingiessen*.

Josie de la rue Sainte-Madeleine
et les autres



(1) Nous remercions vivement ce groupe d'élèves de nous avoir transmis les résultats de leur travail pour participer à ce journal. (N.D.L.R.)



A côté de chez moi

Un pâté de maisons grises, une façade décrépie, des cartons bouchant les fenêtres, une porte moyennâgeuse, des déchets sur le sol, un passage étroit et sombre, une cour...

De la musique à travers une fenêtre, pas de la musique d'ici, vous savez, une musique lointaine, une musique de l'autre côté de la mer, ils sont là, il y a de la lumière.

Ils s'appellent Saïd, Lalmi, Mohammed. Je les connais peu. Le soir certains rentrent épuisés par le travail de la journée, encore ceux-là sont heureux parce qu'ils travaillent. D'autres sont malades ou chômeurs. Les jours sont encore plus gris et tristes quand on ne trouve plus de travail et quand on ne sait pas où aller. Que faire ? Retourner au pays, certains en sont partis depuis 20 ans, ils ont passé leur jeunesse ici. Repartir, pas question !

Ils étaient venus pour travailler, tenter leur chance. Où en sont-ils ? Des taudis et le chômage sont leur récompense.

Seuls, ils déambulent dans les rues, se retrouvent ensemble soirs et dimanches. Des célibataires comme on dit. Pourtant eux savent que souvent quelqu'un les attend de l'autre côté de la mer. Ils se verront si tout va bien, un mois par an.

Où leur a permis de venir, car notre pays avait besoin d'eux, mais maintenant on leur dit : « C'est fini ». Il y a la crise et le chômage. Alors on leur demande de partir et on dit qu'ils dérangent.

Ils habitent la Krutenau depuis plus longtemps que moi et peut-être que vous aussi !

C'est du côté du Renard-Préchant que je les ai rencontrés.

Jacques



Les migrants face aux lois françaises

Pendant des années, le gouvernement a favorisé l'immigration. En période de crise, ils sont de trop et ceux qui ont contribué à développer économiquement la France n'ont plus qu'à prendre leur baluchon pour retourner là d'où ils sont venus.

En effet, depuis 1974, l'immigration est arrêtée. Seule est autorisée la venue en France du conjoint et des enfants dans le cadre du regroupement familial. Le droit au travail est assujéti à la situation de l'emploi dans le département concerné sauf cas particuliers.

Cette législation contre les migrants s'est encore aggravée ces derniers mois par différents décrets, lois et projets de lois :

- le décret Imbert qui limite l'accès des étudiants étrangers aux universités françaises par un certain nombre de dispositions restrictives (conditions de ressources notamment) ;

- la loi Bonnet qui envisageait l'hypothèse de détention sans infraction, sans durée précisée, sans droits de la défense, sans voies de recours utiles, sans contrôle judiciaire pour les immigrants qui troubleraient l'ordre public, notion oh combien arbitraire. Heureusement le conseil constitutionnel a annulé un article de cette loi, car contraire à un article de la constitution en vertu duquel nul ne peut être arbitrairement détenu. Il s'agissait par cette loi d'exception contre les étrangers de donner des moyens juridiques aux autorités responsables

Le C.L.A.P.E.S.T.

Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion des immigrants en Alsace

Le CLAPEST est un outil au service des migrants qui regroupe 17 associations dont certaines ont pour raison d'être le travail parmi les immigrants. Les autres retrouvent les travailleurs immigrants dans leur public et affirment leur solidarité avec eux. Ces associations se sont regroupées il y a 10 ans pour coordonner leurs actions de façon plus efficace.

Mais le CLAPEST c'est aussi un lieu de rencontre et d'accueil ; un centre de documentation ; presse spécifique à l'immigration, les pays d'origine, etc. ; *hôtels en Alsace* ; un bi-mensuel qui reflète la vie des associations, informe sur la vie des migrants sous tous ses aspects.

Les priorités pour 1980-81.

- l'information et la sensibilisation du public et des associations sur le racisme et la situation des immigrants par la présentation de cas précis ;

- la seconde génération et ses problèmes spécifiques, une culture partagée entre celle de leur parents et celle de leurs camarades ;

- promotion de la vie associative des français et des étrangers par une formation adaptée, des fêtes interculturelles, des expositions.

CLAPEST
8, rue du Faubourg-de-Saverne
67000 Strasbourg
Tel. (88) 22 12 93

leur permettant hors de tout contrôle judiciaire, d'exclure un grand nombre d'étrangers, privés des garanties auxquelles tout homme peut prétendre ;

- le projet Stoléro : il vise à réduire la durée du délai de renouvellement des titres de séjour des travailleurs immigrants en la liant totalement à l'exercice d'un travail régulier. Par ce fait, leur statut est d'être cette main d'œuvre en stock, réservoir disponible, réduit au rôle de pure force de travail, personnes déplacées temporairement, adaptables au jour le jour aux besoins de l'économie ;
- le projet d'Ornano qui vise à mettre en place un régime spécial pour le logement des immigrants considérés comme *catégorie particulière de population*. Le caractère social est battu en brèche par la possibilité de fixer les prix sans contraintes, droit d'expulsion pour de multiples raisons dont les *raisons économiques*.

Après le quasi-échec de la prime de un million de francs pour ceux qui retournaient volontairement dans leur pays, ces mesures visent en fait à rendre plus difficile les conditions de vie des travailleurs immigrants en France et de les contraindre par tous les moyens de regagner leurs pays d'origine. Quand le citron est bien pressé, n'est-il pas vrai qu'il faut en jeter la peau.

Mais les grands discours sur la dignité de l'homme tiennent toujours le haut du pavé dans les hautes sphères du pouvoir. Du côté du Renard-Préchant ou ailleurs, la vie continue, certes, mais oh ! combien difficile...

Mais peut-on dire que ces exemples reflètent une situation globale. L'opération programmée permet sans doute avec l'APL de maintenir les immigrants dans leur logement. Pourtant, trop souvent, du fait de leur spécificité culturelle, leur mauvaise appréhension de nos mécanismes juridiques, ils comprennent difficilement la procédure de l'APL, et sont souvent effrayés par un loyer élevé que leur propose le propriétaire du logement restauré. Trois causes importantes à leur départ du quartier semblent se dessiner :

- le manque d'information sur leurs droits ;

- la volonté de certains propriétaires de ne pas vouloir louer des appartements neufs à des immigrants ;

- la non ratification par le préfet du Bas-Rhin d'une clause réservant 20 % des appartements restaurés à des ménages dont la situation économique et financière est difficile.

En l'état actuel de l'avancement de l'opération programmée, il est difficile de chiffrer le départ des immigrants vers d'autres quartiers. Nous espérons pouvoir en dresser un tableau précis par l'intermédiaire du bilan social de l'opération programmée que le CARDEK engagera au cours des mois qui viennent.

Nous en reparlerons certainement à cette occasion.

logement, de créer un commerce ne semble pas autant exister dans les autres quartiers de Strasbourg.

Mais cet espace différent que semble être la Krutenau pour les immigrés est fortement remis en cause par l'évolution actuelle dans le domaine du logement, mais aussi par toute une série de mesures prises au niveau national, mesures qui visent simplement à tout faire pour renvoyer les immigrés chez eux.

Le logement et l'opération programmée

La Krutenau est caractérisée par la grande part de son habitat qui est régie par la loi de 1948, on y trouve donc une forte proportion d'immeubles insalubres où, souvent, la population française refuserait de loger. Les immigrés habitent fréquemment ces logements sans confort que les propriétaires n'entretiennent plus depuis des dizaines d'années (comme le 12-14, rue du Renard-Préchant) et qui, pour cette raison ont été délaissés par la population alsacienne.

Outre, le bas prix de ces logements, c'est la proximité du centre-ville qui explique leur grand nombre dans le quartier. Rejetés du centre vers la périphérie, nombre d'entre eux résistent à cette migration. D'autres refusent de s'établir dans les foyers Sonacotra, trop éloignés du centre, chers et aux règlements intérieurs trop contraignants.

De ce fait, on constate parfois dans les cours d'immeubles, plusieurs familles ou des célibataires regroupés dans des logements voisins; la vie s'est installée à leur manière: musique, fêtes, cuisine, etc. Une vie collective se développe, certains s'y fixent pour plusieurs années, aménagent leur logement, d'autres considèrent leur situation comme provisoire. Ils vivent dans des conditions difficiles en espérant un jour, soit trouver un autre logement, soit rentrer dans leur pays.

Les difficultés quotidiennes existent: chômage, manque de ressources, maladies, insécurité, mais aussi l'analphabétisme pour certains. N'avons nous pas vu des propriétaires profiter de cette méconnaissance de la langue pour demander des loyers hors de proportions par rapport avec le logement offert et en violation avec la loi de 48 (cf. immeuble du 15, quai des Pêcheurs, *Premières Nouvelles de la Krutenau* n° 11), sachant très bien que ces locataires immigrés seraient réticents à saisir les tribunaux pour régler le litige. D'autres immigrés vivent parfois dans des conditions si précaires, que la peur de l'expulsion les amène non à résoudre leurs problèmes, mais à fuir, souvent en dehors du quartier, alors que des amorces de solutions peuvent être trouvées collectivement comme cela s'est passé au 12, rue du Renard-Préchant.

Une cour intérieure au cœur de l'îlot du Renard-Préchant

Les 12 et 14, rue du Renard-Préchant
3a et 3b, rue du Jeu-de-Paume

Dans ce pâté de maisons centré sur une cour intérieure au cœur de l'îlot du Renard-Préchant, une trentaine d'immigrés et de Français musulmans habitent dans des conditions difficiles (humidité constante, volets et fenêtres cassés...).

Depuis 1974, le propriétaire de ces immeubles ne perçoit plus de loyers, les locataires semblant refuser de payer en raison du mauvais état des appartements.

A cette époque, la politique immobilière de la ville dans cet îlot consistait à racheter les vieux immeubles insalubres pour les détruire. Puis, avec le décret de septembre 75, portant sur la limitation des hauteurs des nouvelles constructions dans le quartier, la ville envisagea de conserver les immeubles restant et d'inciter les propriétaires à les restaurer. Tel fut le cas de ces bâtiments.

Actuellement, dans le cadre de l'opération programmée de restauration, la ville achèterait un de ces immeubles (le 3a, rue du Jeu-de-Paume), le détruirait pour aérer le reste de l'îlot et y aménagerait un peu de verdure. Ceci augmentera fortement la valeur des constructions restantes (12 et 14, rue du Renard-Préchant et 3b, rue du Jeu-de-Paume) et risque aussi d'inciter le propriétaire à restaurer de façon peu sociale.

On peut alors se demander quel sera le sort des locataires actuels en cas de restauration?

Le propriétaire refuserait de reloger ses habitants, car, d'une part, il ne perçoit pas de loyer, et d'autre part d'autres personnes ont emménagé sans en avoir eu l'autorisation. Ne sont-ce pas de bons prétextes pour changer de locataires au profit de personnes bien plus solvables?

Les locataires, quant à eux, désireraient rester sur place. Certains habitent depuis longue date à la Krutenau et ne souhaitent pas en partir. La structure des immeubles centrée sur une cour intérieure a favorisé le développement d'une certaine vie collective que les habitants désirent garder. Devant leur faibles chances de logement sur place après les travaux et en raison de leur manque de détermination pour obtenir un tel logement; il a fallu trouver d'au-

tres possibilités dans le quartier.

Des réunions entre les locataires et le CARDEK ont permis de déterminer leurs désirs tout en tenant compte de leur mode de vie et de leur possibilités financières:

- les uns: des couples et des célibataires français musulmans demandent à être relogés dans les HLM du quartier;
- les autres; les immigrés vivants seuls en France désirent être relogés ensemble. Avoir des fenêtres et des portes qui ferment, avoir l'eau sur l'évier et un WC par appartement, avoir la possibilité de chauffer individuellement chaque appartement. Tel est l'essentiel de leurs demandes.

Les appartements HLM ne correspondent ni à leurs possibilités financières, ni à leurs besoins. Le CARDEK propose alors à la municipalité de mettre en place des possibilités de logement adaptés pour résoudre cette situation et non pas de la laisser se recréer ailleurs.

Il nous a paru important de trouver dans le quartier un immeuble de structure analogue, appartenant à la ville et dans lequel seraient effectués les aménagements demandés par les habitants. L'immeuble situé au 6, rue Paul-Janet nous a paru convenir.

Toutes ces propositions furent transmises et débattues aux réunions de la cellule technique Krutenau à laquelle nous participons. Malgré une certaine lenteur, des solutions se sont esquissées et paraissent avoir été acceptées:

- le relogement des ménages (4 couples) devrait se faire dans les HLM du quartier;
- les travaux de restauration légère au 6, rue Paul-Janet devraient commencer début novembre et les logements être prêts début février;
- le relogement des français musulmans paraît être le moins satisfaisant. La ville propose qu'ils soient relogés au foyer de la rue Prechter qui va être restauré et agrandi. Cette solution ne les satisfait pas tous.

Tous ne désirent pas habiter dans un foyer. Une solution proposant le choix entre un appartement en HLM et une chambre en foyer est nécessaire. Il ne nous paraît pas concevable de proposer le foyer comme unique possibilité de logement.

Actuellement il faut attendre, des travaux ont commencé au 6, rue Paul-Janet, cependant des incertitudes demeurent: ces propositions n'ayant pas encore été soumises au conseil municipal, les locataires devront encore passer une partie de l'hiver dans ces taudis. Espérons que ce sera le dernier.

Jacques





MESSTIBÜS



*hàb ä mol
's fenschter uffg'mächt
sin zwei Diewle
Direkt vum Himmel
'r hàb gflœije
Gråd vor min'ra Nàs
hàn mitnând gschånwelt
hàb erst nìchs verstånde
"heer ä mol Bibbel,"
saat aaner
"M'r sueche d'r Messti"
"Schnell,
Zitt geht herum-badabum"
saat d'r ànder noch.
... Messti isch àm usstärwe
àm verstecke
Ja, güedi Litt
Ganz einsàm
wägelt'r
Zwische Wawe
immer maw'rer
Sinkt langsam
In d'r Giesse nunter...*

*Friejer, Messti
Hesch uns màche dånze un singe,
hesch sogàr Gnàdsch ewerål g'spielt
Bisch wi'ne Schlàng gsin
Durich d'Krütenau
Hesch uns àlli
Mitgnumme
sogàr hesch dü
Paärle zàmme g'fetselt
Ja, d'r René uns Emma
Unn noch viel àndri...
Jaà, ja
... Hàn doch d'Litt Geld
Awer ke Zitt meh
Ver d'Kinder màche ze schaukle
D'Ferije
Bringe se witt
vu d'r Krütenau
Se brüche ke Messti meh.*

*Jo, allé, jetzt
Souvenirs, souvenirs
Scheeni Diewle schlaffen sie
Schloffè güet
Draame siess
Hokuspokus verschwindibüs
's gibt ke Circüs
aa ke Autobüs
Awer ja noch a mol
e scheener Messtibüs*

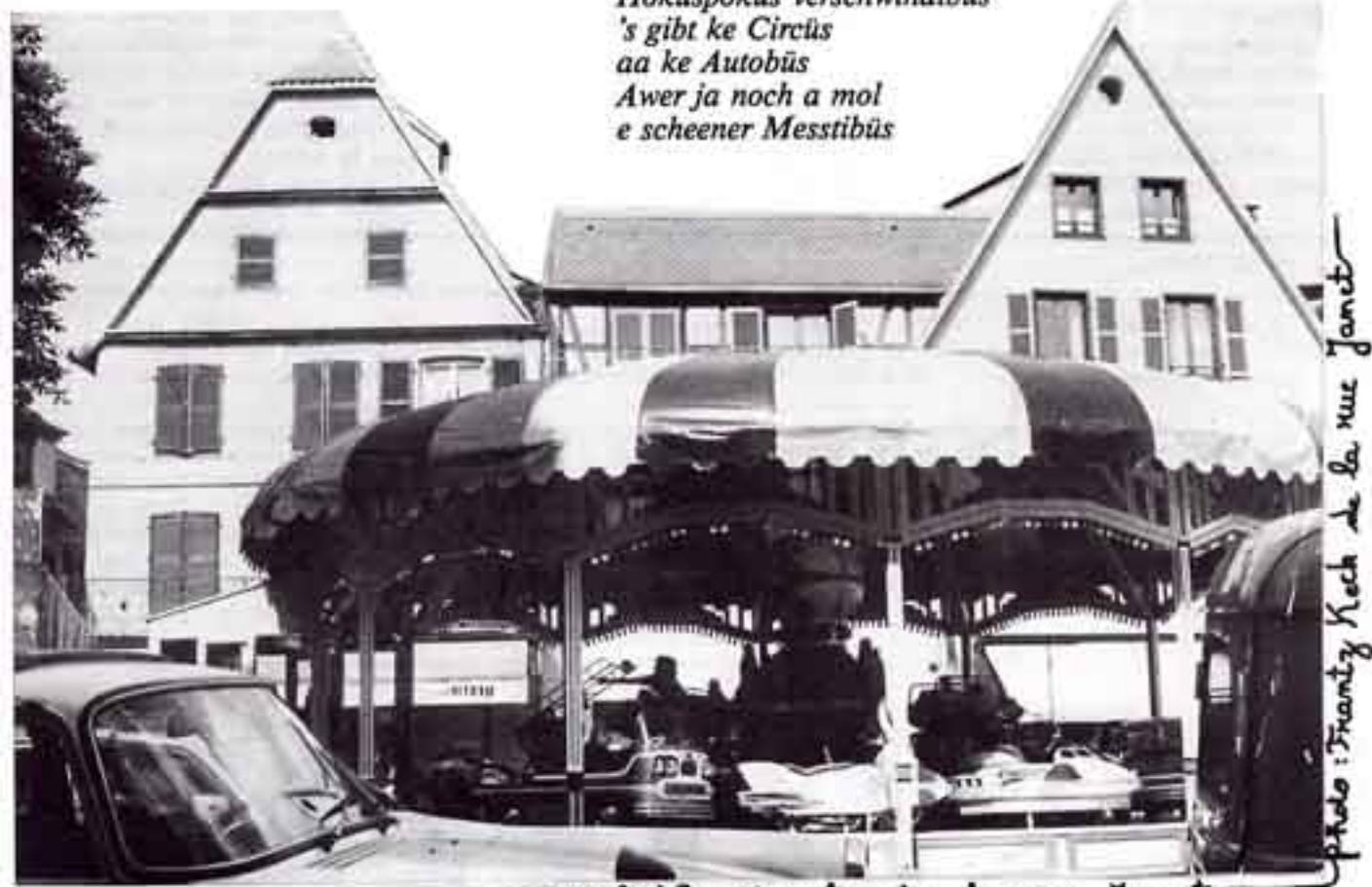


photo: Frantz Koch de la rue Janet

visibel Friant de la rue Janet